

Fiche Descriptive de la Formation MAC ARP



Intitulé de la formation :

Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) – Agent de Recherches Privées.

Objectifs de la formation :

La formation MAC ARP a pour objectif de permettre à l'agent de recherches privées de maintenir la validité de sa carte professionnelle en actualisant ses connaissances juridiques, déontologiques et opérationnelles conformément à l'Arrêté du 27 février 2017. À l'issue de la

formation, le stagiaire sera capable de :

- Actualiser ses connaissances relatives au cadre légal applicable aux activités de recherches privées ;
- Consolider sa maîtrise du code de déontologie et des principes fondamentaux encadrant la profession ;
- Intégrer les évolutions jurisprudentielles impactant l'exercice du métier ;
- Adapter ses pratiques professionnelles au respect des libertés individuelles et de la vie privée ;
- Sécuriser juridiquement ses missions et garantir la conformité de ses prestations.

Public concerné : Toute personne titulaire d'une carte professionnelle "Agent de recherches privées" souhaitant en assurer le renouvellement.

Prérequis :

- Avoir une carte professionnelle ARP en cours de validité. *(Si la carte est expirée, merci de prendre contact avec le centre pour effectuer une demande d'autorisation préalable au CNAPS - Conseil National des Activités Privées de Sécurité.)*
- Avoir une bonne maîtrise de la langue française (niveau B1 minimum).
- Être majeur (18 ans minimum).

Durée de la formation :

- **Nombre total d'heures :** 38 heures, réparties sur 5 jours.
- **Horaires :** Du lundi au vendredi, de 08h30 à 17h30 (8 heures par jour).

Modalités et délais d'accès :

- **Inscriptions :** Pour faire une demande d'inscription merci de [télécharger la fiche de renseignement](#), la compléter et nous la transmettre par e-mail à contact@tonnerre-formation.com
- **Délais d'accès :** Entre 1 à 2 semaines après la validation de l'inscription et la réception des documents nécessaires.

- **Modalités d'accès** : Validation des prérequis par l'examen des documents fournis par le candidat.
- **Hébergement sur site (optionnel)** : Pour les stagiaires éloignés de Tarnos (40220), l'hébergement est possible sur site (8 places en mobil-homes), au tarif de 5 € / jour seulement. Deux documents sont à compléter et à retourner par e-mail à contact@tonnerre-formation.com :
- [Demande de logement Tonnerre Formation](#)
- [Règlement intérieur logement Tonnerre Formation](#)

Tarifs :

- **Coût total de la formation** : 1490 € net de TVA
- **Modalités de paiement** : Possibilité de paiement en plusieurs fois. Financements possibles via Pôle Emploi, ou autres organismes. Non éligible au CPF.
- **Effectif** : 12 personnes maximum

Contacts :

- **Responsable de la formation** : Mme NIVEAUX Émeline
- **Email** : contact@tonnerre-formation.com
- **Téléphone** : 05 59 55 71 61
- **Adresse** : TONNERRE FORMATION, 15 ter rue Pierre Semard 40220 TARNOS
- **Site web** : www.tonnerre-formation.com

Méthodes mobilisées :

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- **Pédagogie active et professionnalisante** : alternance d'apports structurés et de mises en pratique issues de situations réelles du métier (mandat, phase précontractuelle, conduite d'investigations, collecte/tri d'informations, rédaction/archivage).
- **Approche "sécurisation juridique"** : chaque notion est reliée à des décisions, cas concrets et risques (vie privée, RGPD, preuve, déontologie), avec un réflexe systématique : *"qu'est-ce qui est faisable / non faisable / comment le justifier ?"*
- **Méthode par cas** : études de cas, travaux en sous-groupes, jeux de rôle (client / ARP / tiers), analyse critique de rapports (qualité, conformité, traçabilité).
- **Évaluation continue** : QCM/quiz de consolidation, corrections commentées, synthèses de fin de séquence et plan d'action individuel pour transposer dans sa pratique.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- **Support stagiaire + trame de prise de notes** (juridique / déontologie / libertés individuelles / jurisprudence).
- **Fiches réflexes** : check-list conformité (précontractuel, mission, collecte, rapport, archivage), points de vigilance CNAPS / CSI / déontologie / RGPD.
- **Dossiers d'études de cas** : scénarios réalistes, pièces "simulées", contradictions, éléments à exploiter / écarter.
- **Quiz et QCM** (papier ou numérique) + grille de correction argumentée.

- **Ateliers “rapport”** : modèles de structure, critères de qualité, traçabilité des sources, règles de conservation.
- **Veille guidée** : méthode simple de veille juridique + sélection de sources (JO/Legifrance/jurisprudence) et outils de suivi.

INTERVENANT

- Professionnel expérimenté des activités de recherches privées, justifiant d'une pratique terrain significative et d'une expertise actualisée du cadre juridique et déontologique encadrant la profession.

Modalités d'évaluation :

- **Évaluation continue** : Contrôles de connaissances réguliers durant la formation, observations lors des mises en situation, QCM

Accessibilité aux personnes handicapées :

- Le centre de formation est conforme aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Des adaptations pédagogiques sont possibles pour les personnes en situation de handicap. Merci de nous informer de toute nécessité particulière lors de l'inscription.

Le programme :

1/ Module juridique

1.1) Connaître les principes de la République française. (Durée : 3 heures)

Connaître :

- les principes de la République notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la non discrimination, la liberté de conscience, la prévention de la violence et le respect de la dignité de la personne humaine ;
- les symboles de la République (devise, emblème national, hymne national) et le respect qui leur est dû ;
- l'Etat de droit et le respect de l'ordre public.

2/ Cadre juridique d'intervention de l'agent de recherches privées (ARP)

2.1) Connaître les dispositions actualisées du livre VI du code de la sécurité intérieure relatives aux grands principes encadrant l'exercice d'une activité de recherches privées. (Durée : 3 heures)

Connaître :

- les dispositions en vigueur du livre VI du code de la sécurité intérieure ;
- le fonctionnement du CNAPS ;

Savoir :

- mettre en œuvre ces dispositions en pratique en justifiant ses actions en se référant à un cadre légal

2.2) Maîtriser les règles définies dans le code de déontologie dans la réalisation de la prestation de l'ARP. (Durée : 7 heures)

Connaître les obligations de l'ARP mentionnées dans le code de déontologie.

Savoir appliquer le code de déontologie dans les différentes phases de la prestation de l'ARP.

2.3) Maîtriser les notions de libertés individuelles dans la réalisation de la prestation de l'ARP. (Durée : 4 heures)

Connaître :

- les libertés fondamentales ;
- les libertés individuelles des personnes dans la phase précontractuelle ;
- les libertés individuelles des personnes dans la recherche des preuves et/ou de la collecte d'informations ;
- les libertés individuelles des personnes dans la réalisation du rapport et dans l'archivage ;

Savoir appliquer en pratique ces notions dans les différentes phases de la prestation d'un ARP.

3/ Evolution jurisprudentielle en lien avec le métier

3.1) Connaître l'évolution jurisprudentielle en lien avec la profession d'ARP. (Durée : 7 heures)

Savoir :

- les méthodes de recherches et mettre en place une veille juridique ;
- mettre en place une démarche d'analyse d'une décision de justice ;
- interpréter une décision de justice au regard de l'évolution jurisprudentielle en lien avec la profession d'ARP.

4/ Module actualisation des compétences

4.1) Connaître les évolutions relatives au domaine d'intervention de la profession d'ARP. (Durée : 14 heures)

Module proposé en fonction des évolutions de la profession, en lien direct avec le référentiel initial publié par arrêté.

TONNERRE
CENTER